

Commission Sportive Nationale Carambole Compte rendu de réunion

<u>Objet de la réunion</u> Réunion plénière de la CSNC	<u>Date de rédaction</u> 31 janvier 2015
<u>Date / heure de début / durée</u> 10 janvier 2015 à 9 h 00 / 3 heures	<u>Rédacteur</u> Jonathan Montel
<u>Lieu</u> Hôtel IBIS Rungis	<u>Nom du fichier</u> com_carambole_CR_reunion_10-01-2015*
<u>Participants</u> Jean-Paul Boudoux Geneviève Kercret Jérôme Desroziers Jonathan Montel Denis Fischer Pierre Reynaert (<i>invité</i>) Jean-Pierre Guiraud	<u>Destinataires (A:)</u> Membres du Comité Directeur Personnel de la FFB Ligues
<u>Absents</u>	<u>Destinataires pour information (Cc:)</u>

* date de réunion sous la forme xx-yy-zzzz (jour-mois-année)

Ordre du jour

<u>1</u>	<u>OUVERTURE ET BILAN DE MI-SAISON</u>	<u>3</u>
<u>2</u>	<u>FINALES NATIONALES « REGROUPEES » 2015.....</u>	<u>3</u>
<u>3</u>	<u>CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES.....</u>	<u>3</u>
3.1	OBJECTIFS	3
3.2	PHASE LIGUE	4
3.3	ÉLIMINATOIRES NATIONALES	4
3.4	PHASE FINALE.....	4
3.5	DIVERS	4
<u>4</u>	<u>PROJET DE MODERNISATION DE L'OFFRE SPORTIVE 2016/2017</u>	<u>5</u>
4.1	REUNION TELEPHONIQUE AVEC LES LIGUES.....	5
4.2	ASSEMBLEE GENERALE	5

5	INTERNATIONAL	5
5.1	CHAMPIONNATS D'EUROPE « REGROUPES » 2015.....	5
5.2	CONFEDERATION EUROPEENNE DE BILLARD	5
5.3	UNION MONDIALE DE BILLARD.....	6
6	TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES	6
6.1	FORFAIT ET ABANDON EN COURS DE COMPETITION	6
6.2	PROBLEMES LIES A LA CONSOMMATION DE BOISSONS ALCOOLISEES	6
6.3	CADRE 71/2	6
6.4	CADRE 47/1 ET PARTIE LIBRE.....	6
6.5	ARTISTIQUE	7
6.6	5-QUILLES.....	7
6.7	TENUE SPORTIVE	7
6.8	DISPOSITIONS FINANCIERES	7



Compte rendu

1 Ouverture et bilan de mi-saison

Le Président de la CSNC, Jonathan Montel, remercie les membres présents à cette réunion. Seuls les chargés de mission ont été invités. En fonction de leur engagement sur la politique sportive, Jonathan contactera les autres membres sur le projet sportif global et la spécificité de leur responsabilité.

Les échanges par courriel et/ou par téléphones, le partage des fichiers et le volontarisme de chacun satisfont au bon fonctionnement et à la bonne marche démocratique de la commission.

Le début de saison est toujours marqué par les inscriptions au championnat de France par équipes de clubs. Le nombre d'inscription a grimpé de plus de 10 % (369 à 410). Les ajustements des indices, quelques autres correctifs et une communication par emailing directement aux clubs ont certainement facilité cette hausse. La CSNC axe, encore une fois, son travail et son intérêt sur les compétitions par équipes de clubs, un nouvel élan sera encore apporté pour 2015/2016.

Pierre Reynaert assiste à la réunion en qualité de secrétaire général de la FFB et membre de la CSN Snooker. Son analyse en tant que président de la ligue Nord-pas-de-Calais et du club de Ronchin est pertinente dans nos débats.

2 Finales nationales « regroupées » 2015

La manifestation sportive se déroulera du 13 au 21 juin 2015 au palais des congrès d'Évian-les-Bains. Les billards mis à disposition sont au nombre de quatre 3m10 carambole, deux 2m80 carambole, quatre billards américains, trois snooker et deux blackball.

Compte-tenu du nombre de billard, huit finales nationales sont attribuées au carambole (Masters : Cadre 47/2, Cadre 71/2, 1-Bande, 3-Bandes, 5-Quilles, Artistique ; Féminines : Partie Libre, 3-Bandes), quatre pour le billard américain, trois pour le snooker, et un tournoi sur invitation pour le blackball.

Les premiers éléments de communication (logo, affiche), le planning et les informations hôtelières sont en ligne sur le site fédéral.

La Commission Nationale des Juges et Arbitres procédera à un appel aux Ligues afin de mettre à disposition un ou plusieurs arbitres, et un appel plus large au volontariat. La direction de jeu et des arbitres sera faite par les commissions nationales concernées.

3 Championnat de France par équipes

3.1 Objectifs

Le travail prioritaire est d'insuffler un nouvel intérêt pour les phases ligues et les qualifications nationales. La CSNC recherche donc à rationaliser l'offre sportive par rapport aux déplacements c'est-à-dire d'augmenter le nombre de rencontres et d'équipes rencontrées. Le



regroupement par poules en éliminatoires nationales au lieu d'un aller-retour contre une équipe est donc une piste de réflexion qui peut réduire d'une date les éliminatoires nationales (voire deux).

3.2 Phase ligue

32 équipes qualifiées en éliminatoires nationales ne convient pas pour les JDS D3 et D5 où dans de nombreuses ligues, l'échelon ligue ne sert à rien.

		DIVISION 1	DIVISION 2	DIVISION 3	DIVISION 4	DIVISION 5
Paliers (article 11.1.07)	Qualifications ligue	NON	NON	OUI	OUI	OUI
	Qualifications nationales	Poules par serpent	Poules géographiques	NON	NON	NON
	Éliminatoires	NON	NON si moins de 25 équipes en qualification À partir de 25 équipes en qualifications : 12 équipes	18 si moins de 41 équipes ou moins de 17 ligues (6 x 3) 24 si entre 41 et 60 équipes inscrites (6 x 4 puis 3 x 4) 36 si entre 61 et 90 équipes inscrites (9 x 4 puis 6 x 3) 54 si plus de 90 équipes (18 x 3 puis 6 x 3)		
	Finale	OUI - 4	OUI - 6	OUI - 6	OUI - 6	OUI - 6

Cette nouvelle répartition répond au problème de ration entre match et déplacement, libère une date dans le calendrier, et favorise des économies d'échelle.

3.3 Éliminatoires nationales

Après tractations, deux formats sportifs sont retenus :

- ✓ Poule de 3 – aller-retour : 6 séances de jeu si trois tables, possibilité de prendre qu'une seule équipe qualifiée ;
- ✓ Poule de 4 – aller simple : 6 séances de jeu, une équipe de plus rencontrée et adaptation facile en cas de forfait, prendre deux qualifiées semble raisonnable.

L'équipe qui reçoit doit disposer d'un minimum de trois billards au bon format de la division.

3.4 Phase finale

La poule unique à quatre équipes n'est pas concluante, de même, les demi-finales aller-retour. Après avoir étudié les différentes formules sportives, le choix s'est arrêté à une formule à six équipes ventilées en deux poules de trois, puis demi-finale croisée et finale, toutes les rencontres se jouent en aller simple.

La formule est cohérente par rapport à l'individuel : deux jours, une « vraie » finale.

3.5 Divers

Jonathan évoque la baisse voire la suppression du droit d'engagement. Après débats, le droit d'engagement ne semblerait pas être un frein à l'inscription.



Dès la saison 2015/2016, la période d'inscription sera fermée le 10 octobre au lieu du 20 septembre, et la phase ligue sera reportée jusqu'à mi-mars.
Jérôme nous informe que un engagement par équipes ne pourra se faire que si les inscrits sont licenciés, sinon l'inscription ne sera pas possible.

4 Projet de modernisation de l'offre sportive 2016/2017

4.1 Réunion téléphonique avec les ligues

Un entretien téléphonique entre trois membres maximums du comité directeur de la ligue et au moins deux membres de la CSNC sera organisé pour chacune des ligues. La durée est fixée à 30 minutes. Le sujet principal sera le projet sportif 2016/2017 avec l'aide du support de communication, envoyé à la ligue huit jours auparavant, et la confirmation de la suppression de la part fédérale sur les défraiements des joueurs en finale nationale (sauf cadets, juniors et féminines), sans oublier la réforme de la tenue vestimentaire. Un retour des ligues est attendu au plus tard le 30 avril 2015.

4.2 Assemblée générale

Après les différents retours envoyés par les ligues, une séance d'une heure de présentation du projet sportif ainsi rectifié est ouverte aux ligues et aux autres acteurs de l'événement.

5 International

5.1 Championnats d'Europe « regroupés » 2015

La seconde édition des championnats européens à Brandenburg aura lieu du 24 avril au 3 mai 2015.

À partir du budget, des dispositions financières et des critères de sélections pour l'édition 2013, la Direction Technique Nationale prépare la sélection et la logistique pour ce nouveau contingent.

La France aura pour objectif d'améliorer son score au tableau des médailles de 2013 qui s'établissait à deux médailles en argent et six en bronze sur quinze titres décernés.

5.2 Confédération Européenne de Billard

Jean-Pierre nous informe que l'assemblée générale de la CEB aura lieu le 1^{er} mai prochain. Deux thèmes dans l'ordre du jour qui concernent notre discipline seront abordés :

- comment continueront les futurs championnats d'Europe,
- le nouveau format du tournoi Artistique.

S'il n'y a pas de précisions sur le dernier point, le premier point sous-entendrait l'abandon des jeux de séries au niveau européen.



5.3 Union Mondiale de Billard

Jean-Pierre Guiraud nous informe que la gestion du championnat du Monde 1-Bande a disparu de l'organigramme de l'UMB.

Chaque présent souligne le succès de la dernière édition à Saint-Brévin-Les-Pins, en France, en octobre dernier ; et trouve bien dommageable qu'une décision dans ce sens soit prise au niveau mondial.

6 Tour de table et questions diverses

6.1 Forfait et abandon en cours de compétition

À partir de la saison 2015/2016, quel que soit le motif, tous forfaits ou abandons en cours de compétition sera traduit devant la commission nationale de discipline.

6.2 Problèmes liés à la consommation de boissons alcoolisées

Un incident a eu lieu lors d'un tournoi national. Au-delà de cet incident, le problème est plus global et transdisciplinaire.

Une lettre sera envoyée par le président de la FFB à tous les clubs afin de sensibiliser sur les risques et les effets dévastateurs de l'alcool sur l'image du sport billard. Ces éléments seront intégrés au courrier envoyé par le secrétariat fédéral à chaque club organisateur d'une compétition fédérale. De plus, les participants recevront un rappel à leur devoir par le club organisateur pour un tournoi national, ou par la CSNC pour une finale nationale.

Le bureau fédéral et la commission médicale travaillent sur le sujet afin d'apporter des moyens d'action afin de lutter contre ces problèmes liés à la consommation de boissons alcoolisées.

6.3 Cadre 71/2

Le premier tournoi national au Cadre 71/2 a révélé un oubli dans les dispositions financières. Jonathan avait anticipé la suppression du circuit national et avait donc retiré le droit d'engagement et la distribution des primes correspondantes. Après échanges, la décision est prise pour appliquer l'actuel texte et donc acter cet oubli.

6.4 Cadre 47/1 et Partie Libre

La qualification nationale retient onze inscrits. Un joueur mandaté a contacté la CSNC pour organiser une finale nationale directe le week-end du 31 mai prochain à Vinon-Sur-Verdon, avec accord unanime des joueurs et du club organisateur.

Compte-tenu de l'unanimité, de la non prise en charge de la finale nationale, de la compréhension de la CSNC vis-à-vis des coûts économiques, la CSNC a donc décidé de donner une suite favorable à la demande des joueurs.



6.5 Artistique

Jacques Jaumotte, chargé du développement de la pratique, a exposé, devant les joueurs lors du tournoi national à Orléans, l'avancement de ses investigations.

La mise en place de journées d'initiation et de recrutement ne fait aucun doute pour dynamiser et développer la pratique de la spécialité.

Par contre, la formule sportive d'un tournoi national par « parcours » par rapport au « tête-à-tête » fait apparaître de nombreux inconvénients sportifs mais offre de nombreux avantages en termes d'organisation, de temps et de coûts. Le projet sera inscrit au prochain code sportif pour vote aux membres de la CSNC.

6.6 5-Quilles

Thierry Herrebrecht est le nouveau chargé de gestion sportive aux Jeux avec Quilles. Les premiers échanges sont constructifs, dans un climat apaisé. Thierry proposera prochainement les membres de son groupe de travail à la CSNC et les ajustements au code sportif pour 2015/2016.

La priorité est, pour cette deuxième moitié de saison, la mise en place de FFB Sportif, version « 5-Quilles ».

6.7 Tenue sportive

Geneviève évoque le texte édité par Philippe Zwaenepoel, document commandé par la DTN. Le document fait une « synthèse » de la réglementation vestimentaire des quatre disciplines. Jonathan rappelle, aussi, la légitimité de plusieurs réunions actant une tenue pour chaque type de pratique : haut-niveau, compétiteur, loisir. La position de la CSNC reste sur cette décision qui sera notifiée dans le projet sportif 2016/2017.

6.8 Dispositions financières

Le bureau fédéral a adopté la suppression de la part fédérale sur les défraiements des joueurs en finale nationale (sauf cadets, juniors et féminines).